



Procédure contentieuse

Par **Cherr**, le **15/09/2022** à **12:14**

Bonjour, rnJe suis une formation depuis début 2021 elle s'élève à 3000€. Aujourd'hui je suis au chômage depuis décembre 2021 et je comptais continuer la formation sauf qu'entre temps je suis tomber enceinte du coup j'ai beaucoup plus de charge qu'en début 2021. J'ai ainsi contacté la formation en leur expliquant ma situation que je pouvais plus payer mais ils m'ont dit que vu que je suis au chômage pour « faute grave » je dois continuer à payer et que le fait d'être enceinte n'est que temporaire. Je veux bien comprendre que ce soit temporaire mais en accouchant j'aurai toujours des charges en plus. Du coup la je viens de recevoir un message me disant qu'ils lançaient une procédure contentieuse. Quelle sont les solutions ? J'ai besoin d'aide je pense pas m'en sortir

Par **Visiteur**, le **15/09/2022** à **13:21**

BonjourrrnrnComme dit après votre psot sur un autre fil, recherchez sur ce site les question déjà posées.rnrnVous pouvez aussi trouver d'autres sujets identiques en tapan FORMATION A DISTANCE dans l'onglet "recherche" de LEGAVOX...<https://www.legavox.fr/forum/>